

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Etaient absents** :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Secrétaire de séance** : M. Michel JASSEY

**Procurations de vote** :

**Mandants** : F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

**Mandataires** : B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

Délibération n°2019/004900

Rapport n°4.3 - Fonds "Isolation et énergies pour les communes" - Attribution de fonds de concours aux communes de Montferrand-le-Château et Serre-les-Sapins

**Fonds « Isolation et énergies pour les communes » -  
Attributions de subventions aux communes de  
Montferrand-le-Château et Serre-les-Sapins**

**Rapporteur** : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

**Commission** : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Fonds isolation »	Montant prévu au budget 2019 : 500 056 € Montant de l'opération : 61 589 €

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'aides financières au titre du fonds « Isolation et énergies pour les communes », d'un montant de :

- 42 350 €, à la commune de Montferrand-le-Château, pour l'installation d'énergies renouvelables dans le bâtiment du groupe scolaire,
- 19 239 €, à la commune de Serre-les-Sapins, pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le bâtiment du groupe scolaire.

**I. Installation d'énergies renouvelables dans le bâtiment du groupe scolaire de Montferrand-le-Château**

La commune de Montferrand-le-Château, adhérente au Conseil en Energie Partagé, prévoit d'installer une chaufferie bois et un réseau de chaleur, avec intégration d'un système de capteurs solaires photovoltaïques sur le groupe scolaire.

Selon l'étude technique de faisabilité, les caractéristiques pour les travaux sont conformes aux conditions d'éligibilité du fonds.

Travaux d'énergies renouvelables	Caractéristiques des matériaux posés	Qualification RGE	Montant HT des travaux éligibles	Taux d'aide	Montant aide GBM (arrondi)
Installation d'une chaudière bois	Rendement $\geq$ 85 % Puissance < 150 kW Temps de retour inférieur à 17 ans	Oui	50 000 € (plafond appliqué)	20 %	<b>42 350 €</b>
Pose de 201 modules photovoltaïques (surface de 338 m <sup>2</sup> )	Production $\geq$ 110 kWh/m <sup>2</sup> .an)	Oui	64 699,40 €	50 %	

Conformément au cadre d'application du fonds « Isolation et énergies pour les communes », la commune de Montferrand-le-Château peut bénéficier d'un fonds de concours de 42 350 € pour ce projet.

Ce montant sera ajusté au vu des notifications de subventions et de l'état, au moment des travaux, de la qualification RGE du professionnel intervenant sur l'opération.

## II. Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le bâtiment du groupe scolaire de Serre-les-Sapins

La commune de Serre-les-Sapins, adhérente au Conseil en Energie Partagé, prévoit l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans son projet d'extension du groupe scolaire.

Selon l'étude technique de faisabilité, les caractéristiques de ces travaux sont conformes aux conditions d'éligibilité du fonds (production  $\geq 110$  kWh/m<sup>2</sup>.an).

Travaux d'énergies renouvelables	Qualification RGE	Montant HT des travaux éligibles	Taux d'aide	Montant aide GBM (arrondi)
Pose de 120 modules photovoltaïques (2 installations – 200 m <sup>2</sup> )	Oui	38 478 €	50 %	19 239 €

Conformément au cadre d'application du fonds « Isolation et énergies pour les communes », la commune de Serre-les-Sapins peut bénéficier d'un fonds de concours de 19 239 € pour ce projet.

Ce montant sera ajusté au vu des notifications de subventions et de l'état, au moment des travaux, de la qualification RGE du professionnel intervenant sur l'opération.

**MM. P DUCHEZEAU et G. BAULIEU, conseillers intéressés, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- prend connaissance des projets des communes de Montferrand-le-Château et Serre-les-Sapins,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours d'un montant de :
  - o 42 350 € à la commune de Montferrand-le-Château, pour l'installation d'énergies renouvelables dans le bâtiment du groupe scolaire,
  - o 19 239 € à la commune de Serre-les-Sapins, pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le bâtiment du groupe scolaire,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2